



K-Obiol[®]
CE 25 PB

La protection à portée de main

- // Spécialement étudié pour les principales filières céréales
- // Efficace durablement contre les principaux insectes des grains
- // Action rapide



Fiche technique **Grains stockés**



K-Obiol® CE 25 PB

Plus

qu'un produit...

Les applicateurs tout comme leurs clients peuvent compter sur une **solution étudiée pour les principales filières de transformation des céréales.**

K-Obiol® CE 25 PB assure ainsi:

- // une haute efficacité sur un large spectre de ravageurs,
- // la polyvalence : traitement des silos avant stockage ou traitement des céréales après récolte,
- // une longue rémanence jusqu'à 12 mois.

UN LARGE SPECTRE D'EFFICACITÉ

Insectes des denrées stockées



Charançon du riz
Sitophilus oryzae



Charançon du blé
Sitophilus granarius



Bruche du haricot
Acanthoscelides obtectus



Mite de la farine
Ephestia kuehniella



Teigne du cacao
Ephestia elutella



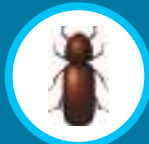
Tribolium de la farine
Tribolium confusum



Tribolium roux
Tribolium castaneum



Silvain
Oryzaephilus surinamensis



Capucin des grains
Rhyzopertha dominica



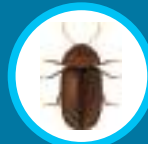
Alucite des céréales
Sitotroga cerealella



Lycte brun
Lyctus brunneus



Lasioderme du tabac
Lasioderma serricorne



Vrillette du pain
Stegobium paniceum

MESURES DE GESTION DU RISQUE

Au cours du stockage

- // Conserver le produit dans son emballage d'origine, à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux, et tenir hors de portée des enfants.
- // Température minimum de stockage : - 10 °C.

Au cours de l'emploi

- // Ne jamais vider les fonds de cuve dans un égout, une cour, un fossé ou près d'un point d'eau.

Après l'emploi

- // Délai de rentrée : 24 h.
- // Conserver les produits ou les reliquats dans l'emballage d'origine.
- // Ne pas jeter les résidus à l'égout.
- // Faire collecter les reliquats par un organisme agréé.
- // Rincer soigneusement les bidons vides, les rendre inutilisables et les éliminer selon la législation en vigueur.

Adapté

à tous vos usages

DOSES, USAGES ET MODE D'EMPLOI

Application en pulvérisation sur les céréales

// Période d'application : K-Obiol® CE 25 PB sera appliqué directement sur les céréales à protéger au moment du stockage ou pendant la manutention.

// Mode d'application : K-Obiol® CE 25 PB est à diluer dans l'eau en fonction du débit de l'installation. Le meilleur rendement de l'application est obtenu par un traitement à la chute des grains.

// Dose d'application : K-Obiol® CE 25 PB est autorisé pour le traitement des grains des céréales récoltées et stockés, contre les ravageurs : Alucite, Charançons, Triboliums, Sylvains et Capucins, à la dose de 2 L de K-Obiol® CE 25 PB pour 100 tonnes.



DOSES D'UTILISATION DE K-OBIOI® CE 25 PB

2 L pour 100 tonnes

DURÉE DE PROTECTION DES CÉRÉALES STOCKÉES

12 mois

Application en pulvérisation sur les parois des locaux de stockage des céréales

// Période d'application : K-Obiol® CE 25 PB sera appliqué sur les parois des locaux de stockage des céréales, au moment du nettoyage des locaux, avant une nouvelle période de stockage.

// Mode d'application : K-Obiol® CE 25 PB est à diluer dans l'eau avant application avec un pulvérisateur mécanique ou pneumatique.

// Dose d'application : K-Obiol® CE 25 PB est autorisé pour le traitement des parois des locaux vides de stockage des céréales, contre les ravageurs des céréales stockées : Alucite, Charançons, Triboliums, Sylvains et Capucins, à la dose de 40 à 60 ml de produit / 5 L eau / 100 m² (surface non poreuse) et 20 à 30 ml de produit / 5 L eau / 50 m² (surface poreuse).



LOCAUX DE STOCKAGE

Parois non poreuses (métal...)

Parois poreuses (béton, ciment...)

DOSES D'UTILISATION DE K-OBIOI® CE 25 PB

0,04 à 0,06 L

0,04 à 0,06 L

EAU

4,94 à 4,96 L

9,94 à 9,96 L

VOLUME DE BOUILLIE / 100 M²

5 L

10 L

Pour aller

plus loin

UN ENJEU ÉCONOMIQUE ET SANITAIRE

La présence d'insectes dans une récolte non protégée peut entraîner **jusqu'à 30 % de pertes quantitatives, ainsi qu'une dévalorisation de la qualité du grain.**

De par leur action mécanique de détérioration du grain et sur l'augmentation de la température et de l'humidité du grain, ils contribuent à l'installation de mycotoxines.

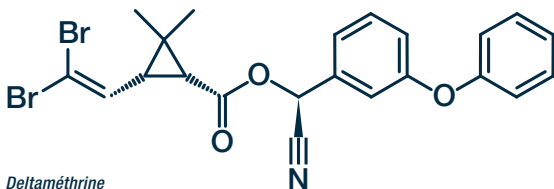
L'obligation de commercialiser des grains sains, loyaux et marchands nécessite également une absence de tout insecte vivant dans les stocks.

?

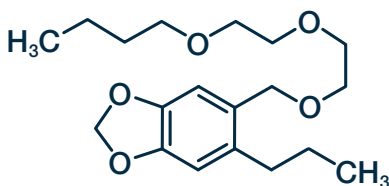
Le saviez-vous ?

1 charançon/tonne à la mise en silo
donne 1 charançon/kg 10 mois après*

DELTAMÉTHRINE + PBO, UNE ASSOCIATION GAGNANTE



Deltaméthrine



PBO

Afin de réduire la dose active de la deltaméthrine, tout en conservant une efficacité optimale, K-Obiol® CE 25 PB contient du piperonyl butoxide (PBO).

C'est un synergisant bloquant la détoxification de la substance active dans l'insecte.

Il permet également de mieux lutter contre les souches d'insecte résistantes aux pyréthriinoïdes.

Concentration en substance active optimisée, meilleure efficacité contre les souches résistantes : K-Obiol® CE 25 PB est la solution idéale pour la protection des denrées stockées.

* Francis Fleurat-Lessard INRA UR 1264 MycSA

L'essentiel

...

////// AVANT STOCKAGE OU APRÈS MOISSON

- // En **désinsectisation** des parois des locaux de stockage, après un dépoussiérage soigné avant le remplissage des silos.
- // En **traitement direct** du grain.

////// LONGUE RÉMANENCE

- // Jusqu'à 12 mois
(dose pleine de K-Obiol® CE 25 PB).

////// ACTION RAPIDE

- // **Grâce à la synergie de la deltaméthrine** (agit par contact et ingestion et bloque la transmission des impulsions nerveuses) et du **piperonyl butoxide** (inhibe le métabolisme de détoxification de la deltaméthrine par l'insecte).



K-Obiol® CE 25 PB est une alternative idéale aux produits à base d'organo-phosphorés

////// MISE EN ŒUVRE FACILE

- // **Utilisable avec du matériel de pulvérisation classique**, sans besoin d'investir dans du matériel de nébulisation.
- // **Petits conditionnements** adaptés à l'utilisation en exploitation agricole.

Environmental Science

Nous sommes résolus à protéger l'environnement dans lequel nous vivons, travaillons et pratiquons nos loisirs afin de favoriser un cadre de vie sain et agréable.

FICHE D'IDENTITÉ

K-Obiol® CE 25 PB

AMM n° 8800504

Détenteur de l'AMM : BAYER S.A.S.

Contient : 25 g/l (2,7 % m/m) de Deltaméthrine
225 g/l (23,9 % m/m) de Pipéronyl Butoxyde

Type de produit : Concentré émulsionnable (EC)

Classement : H226, H302, H304, H318, H332, H335, H336, H400, H410

Nombre d'application : 1 par an



Conseils et informations complémentaires
www.es-bayer.fr

ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE (EPI)

Caractéristiques des EPI	PROTECTION DE L'UTILISATEUR PENDANT LES PHASES DE :			PROTECTION DU TRAVAILLEUR
	Mélange/Chargement	Pendant l'application via un système clos, si intervention sur le matériel ou le grain	Nettoyage	
GANTS EN NITRILE NF EN ISO 374-1/A1 réutilisables NF EN 16523-1+A1 (type A) ou à usage unique NF EN ISO 374-2 (types A,B ou C)	Réutilisables	À usage unique	Réutilisables	Réutilisables
EPI VESTIMENTAIRE conforme à la norme NF EN ISO 27065/A1	EPI vestimentaire ET EPI partiel	EPI vestimentaire ET EPI partiel	EPI vestimentaire ET EPI partiel	✓
EPI PARTIEL blouse ou tablier à manches longues catégorie III type PB3 certifié EN 14605+A1	OU	OU	OU	
COMBINAISON DE PROTECTION CHIMIQUE catégorie III type 5 ou 6 certifiée EN 14605+A1 : 2009	Type 5 ou 6	Type 5 ou 6	Type 5 ou 6	
LUNETTES ou ECRAN FACIAL certifiés EN 166 : 2002 (CE, sigle 3)	✓			
PROTECTION RESPIRATOIRE demi-masque ou masque (EN 140-1996) équipé d'un filtre P3 (EN 143 : 2006) ou A2P3 (EN 1487 : 2006)	✓	✓	✓	✓



Bayer S.A.S.
Activité Hygiène Publique et Rurale
16 rue Jean-Marie Leclair
CS 90106 - 69266 Lyon Cedex 09
France

Bayer Service infos Hygiène Publique et Rurale
0 800 001 641 Service & appel gratuits

N° agrément Bayer S.A.S : RH02118 - Distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels.



DANGER

K-OBIOL® CE 25 PB
H226 Liquide et vapeurs inflammables.
H302 Nocif en cas d'ingestion.
H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H318 Provoque de graves lésions des yeux.
H332 Nocif par inhalation.
H335 Peut irriter les voies respiratoires.
H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.